

## CONFESSIONS AUPRÈS DES PÈRES CAPUCINS DE MORGON DU COUVENT SAINT FRANÇOIS

- A l'occasion des messes dominicales :

- **Messe de 8 heures** : un Père se tient dans un confessionnal de la crypte à partir de 7h 40, habituellement il confesse jusqu'au sermon.

- **Messe de 10 heures** : deux Pères se tiennent à disposition à partir de 9h 30 pour ce sacrement (l'un dans la chapelle Saint François attendant à notre chapelle conventuelle des Saints Cœurs de Jésus et Marie et l'autre dans le parloir Sainte Claire à proximité de l'entrée du couvent). Sauf le premier dimanche du mois où les Pères peuvent confesser durant toute la messe, habituellement les confessions s'arrêtent avant le début du sermon, *cette pratique nous paraît sage afin que les fidèles entendent assidûment l'instruction dominicale et aussi sanctifie leur dimanche convenablement*. Si cette messe avait lieu à la Crypte les 2 Pères se tiennent dans les deux confessionnaux de celle-ci, dans les mêmes conditions que ci-dessus.

- **Messe de 18 heures** : comme toute la communauté chante les vêpres à partir de 17h25 il ne nous est pas possible de confesser avant cette messe sauf pour ceux qui demanderaient jusqu'à 17h.

Dans tous les cas il demeure envisageable de se confesser après les messes dominicales en demandant directement à un Père ou en sollicitant le frère portier.

- En Semaine :

Il y a toujours quelques Pères disponibles pour les confessions, nous préférons qu'elles aient lieu l'après-midi entre 14h30 et 17h. Mais, s'il y a nécessité, nous demeurons toujours disponibles. Avant les grandes fêtes cette facilité à recevoir ce beau sacrement est intensifiée.

Les derniers saints capucins étaient de grands confesseurs, à savoir le Padre Pio, le Père Léopold Mandic... aussi nous avons à cœur de faciliter la réception de ce sacrement pour tous les fidèles qui viendraient nous trouver.

« Laus Deo, Mariæ, Francisco »